VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 17 FEVRIER 1915 — No. 16

ABONNEMENTS
Canada............ $1.50 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cent
Chaque insertion subséquente.... 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées.:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

LE GOUVERNEUR GENERAL

Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, est venu à Winnipeg, dimanche et lundi, pour passer en revue les forces militaires qui sont rassemblées en ce moment dans la capitale du Manitoba. La principale parade eut lieu lundi aprèsmidi dans les grandes artères de la ville: les rues Main et Portage. Une foule nombreuse assista à ce déploiement. Le gouverneur général complimenta les troupes sur leur belle tenue.

La foule a assisté, respectueuse mais relativement silencieuse, à la revue. Le temps n'est pas aux grands enthousiasmes, mais à la froide détermination.

Contributions de Guerre

Le ministre des Finances du le gouvernement canadien a exposé au Parlement la manière dont il compte s'y prendre pour combler le déficit causé dans le Trésor par la guerre, et pour percevoir les formidables sommes que cette guerre va nous coûter en armements de toutes sortes.

Nous ne voulons pas nous occuper dans cet article des questions constitutionnelles que notre participation au conflit a fait surgir. Ceux qui prétendent que le Canada n'était pas tenu d'intervenir, comme ceux qui prétendent que c'était son devoir d'intervenir, sont bien obligés de faire comme l'Hon. M. White: envisager nettement une situation financière.

Une ligne de conduite a été adoptée; des dépenses ont été faites; d'autres suivront; nous avons contracté des obligations d'argent, et il faut y faire face. *Je dois, donc je paie,* voilà en deux mots tout le bilan, au point de vue *affaires.*

Pour trouver les millions requis, le gouvernement a fait divers changements au tarif, il a créé certaines contributions spéciales et il a fait surgir le droit de timbre, si connu dans les pays d'Europe et à peu près universellement pratiqué par les nations en temps de guerre.

Ce sont les classes aisées qui défrayeront le plus gros du budget de la guerre. Le ministre des Finances a pris un soin extrême de ne pas taxer les vivres essentiels, tels que la farine, les viandes, les produits alimentaires qui sont de consommation journalière chez la masse du peuple. C'est une bonne politique, et juste et généreuse, que de demander au Luxe et à la Richesse de supporter le plus lourd des impôts publics. La chose, pratiquée avec discernement et modération en temps ordinaire, ne soulève aucune récrimination au Canada. Dans les circonstances actuelles, personne, nous l'espérons, ne chicanera. C'est un grand marchand de vins de Winnipeg, un Canadien-français éminent, qui disait samedi dernier à un journaliste: *Ceux qui voudront boire du champagne, ne refuseront pas de payer quelques sous de plus, et je ne m'attends à aucune critique de la part de nos clients.*

On pourrait en dire autant de ceux qui voudront, en cette période de retranchement général, fumer des cigares de qualité, manger des foies gras, voyager en pullman ou acheter des automobiles. Ceux qui solderont le timbre de l'Etat sur les opérations de banques, sur les frais de transport, sur les enregistrements, ne se plaindront pas davantage, il faut y compter.

Si chacun, dans sa sphère et sa mesure, veut y mettre de la bonne volonté, le pays réussira à trouver les sommes dont il a besoin, si énormes soient-elles.

On dit dans quelques coins, peu nombreux, heureusement. *Cette guerre! Pourquoi s'en mêler. Ça va coûter un argent fou! Ça va endetter le pays à tout jamais.*

Ceux qui parlent ainsi sont dans l'erreur, même au point de vue économique. Nous sommes peut-être trop optimistes, ici, mais, par delà le présent si pénible, nous apercevons un avenir absolument rassurant. Pour le moment il y a rareté d'argent, mais on pressent déjà que pour tous les sacrifices d'argent il y aura des compensations abondantes. Déjà les nations alliées, incapables de faire fonctionner régulièrement leurs manufactures, ont mis au travail toute notre industrie du fer, des cuirs, du vêtement, de l'alimentation, du bois. Au printemps, d'immenses étendues de terrain seront mises en culture; dans l'ouest canadien ce sera du blé; dans l'Est, ce sera les fruits et les légumes, les beurres et les fromages; dans tout le pays, l'élevage des animaux. Un homme d'affaires qui n'est pas du tout visionnaire estimait devant nous, l'autre jour, que, à eux seuls, les cultivateurs de l'Ouest retireront de leurs terres, cet automne, une somme de six cents millions de piastres! Le chiffre est fort, mais le nombre d'acres qu'on ensemencera, les cultures variées qu'on fera, et les prix d'exportation qui ont cours, permettent d'espérer en effet des profits énormes.

Le rendement de nos exportations en grains et en produits manufacturés devra d'ici à quelques mois remettre d'aplomb la position générale du pays. Et il y a des chances sérieuses que les marchés qui nous sont ouverts aujourd'hui par les tragiques événements de l'Europe deviennent permanents.

L'impulsion donnée à notre industrie nationale, la réclame qui se fait autour du Canada, l'esprit d'économie qui pénètre la masse du peuple canadien, la fertilité de notre sol, voilà dans l'ordre matériel, les raisons qui doivent nous engager à ne pas nous laisser épouvanter par les déboursés que nous impose la guerre. Ajoutez à cela des compagnies de prêts pas trop dures pour le client honnête, des corps publics décidés à trouver de l'ouvrage aux ouvriers nécessiteux, des banques assez raisonnables et assez généreuses pour comprendre qu'en retour des privilèges extraordinaires qui leur sont accordés elles doivent pourvoir aux besoins légitimes du commerce, et vous aurez un Canada non-seulement capable de supporter les conséquences économiques de ses devoirs vis-à-vis sa métropole, mais un Canada émergeant vigoureusement d'une épreuve.

Ne nous emballons pas dans des rêves dangereux, mais sachons aussi apercevoir les logiques et nécessaires conséquences qui découleront des événements. Nos voisins des Etats-Unis nous donnent sous ce rapport un exemple qu'il convient d'imiter.

Noël BERNIER.

Le Taxe de Guerre en Resume

En quelques mots, à part une courte liste d'exceptions, il y a une augmentation générale de 7½ pour cent sur les tarifs ordinaires et de cinq pour cent sur le tarif privilégié anglais.

Des taxes spéciales de guerre sont imposées aux banques, compagnies d'assurances, chemins de fer, câbles, télégraphes et sur les médecines patentées.

Sur la circulation des billets des banques, il y aura une taxe spéciale de un pour cent. Sur les recettes brutes des compagnies de crédit et de prêt, il y aura une taxe de un pour cent.

Les compagnies d'assurances, excepté les cas d'assurance-vie et compagnies maritimes, paieront un pour cent sur la somme des primes.

Une taxe d'un centin sera prélevée sur tous les messages adressés par câble ou par télégraphe.

Sur tous les billets de chemins de fer ou de compagnies de navigation, le Gouvernement recevra cinq cents pour chaque billet dont le coût sera en dessous de $5 et cinq cents pour chaque $5 additionnel.

Sur les sièges et les lits de wagons-parloir, il y aura une taxe de dix cents pour chaque billet.

Une taxe de $1 sera payable sur tous les billets de compagnies de navigation pour une destination autre que le Canada, les Etats-Unis et les Indes Britanniques de l'Ouest; $3 pour les cabines dont le coût dépassera $30 et $5 pour les cabines dont le coût sera audessus de $60.

Il y aura une taxe de timbre de deux cents sur tous les documents commerciaux comme reçus, chèques, transport et ententes commerciales tout comme pour les mandats d'argent.

Chaque lettre ou carte postale portera un timbre de guerre d'un centin, les bons d'expédition, un timbre de deux sous et les bons ou mandats de poste, un centin. Les médecines patentées rapporteront un centin pour chaque 10 cents de leur coût.

Sur les vins non mousseux, il y aura une taxe de cinq cents par pinte et sur le champagne, une taxe de 25 cents par chopine.

A cause des conventions commerciales avec les Indes de l'Ouest et la France, les tarifs augmentés ne s'appliquent pas aux soies, velours, rubans et broderies.

Les articles suivants sont aussi exceptés dans les augmentations des tarifs: blé, farine, anthracite poisson de Terre-Neuve, accessoires pour pêcheurs, moissonneuses, faucheuses, lieuses, machines agricoles, ficelle pour lieuse, sucre, tabac, papier à journaux, presses pour journaux, et autres machines du même genre. *La Presse.*

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Leblanc

C'est pour nous un vif plaisir que d'offrir nos félicitations à l'Honorable P. E. Leblanc, le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Toute la presse, sans distinction de partis, fait l'éloge du nouveau châtelain de Spencerwood.

Cet éloge est mérité. M. Leblanc reçoit aujourd'hui la récompense de nombreuses années consacrées au service de sa province.

Entré tout jeune dans la politique, M. Leblanc fut vite reconnu comme l'un des lutteurs les plus vigoureux du parti conservateur. Nommé orateur de l'Assemblée Législative durant le terme d'office de l'Honorable M. Taillon, il devint plus tard chef de l'opposition. Il fit dix ou douze élections, toujours avec le plus bel entrain. Cela veut dire que M. Leblanc fut continuellement dans la bataille. Malgré cela, jamais le plus léger soupçon n'effleura sa réputation; et on ne lui connaît pas d'ennemi personnel; pour lui, il a toujours ignoré ce que c'est que l'amertume du cœur.

Il n'a pas cherché à être lieutenant-gouverneur. Quand on lui en offrit la fonction il répondit simplement: "Je l'accepterai avec reconnaissance, si l'on m'en juge digne." Quand il fut nommé, il déclara vouloir remplir son devoir avec *impartialité et conscience.* Voilà bien des paroles dignes d'un chef d'Etat.

N. B...

"Notre Excellent Confrere"!

Le *Soleil*, de Québec, qui s'occupe de temps en temps de nos affaires provinciales, traite le *Free Press* d'*excellent confrère.* Quand on sait avec quelle ardeur le *Free Press* appuie les pires ennemis de la langue française dans cette province, on a le droit de s'étonner d'entendre le *Soleil* appeler le *Free Press* un *excellent confrère.* Le *Soleil* ferait preuve de plus de cœur, de plus de dignité et de plus de tact en dénonçant ses alliés politiques du Manitoba; — tout comme nous dénonçons dans le moment nos alliés d'Ontario; tout comme les conservateurs français d'Alberta et de Saskatchewan ont autrefois dénoncé leurs alliés.

LA SESSION PROVINCIALE

L'Opposition montre un esprit des plus regrettables.

Desappointés de n'avoir pu atteindre le pouvoir, M. Norris et ses partisans attaquent le gouvernement Roblin avec un vivacité exagérée.

Le gouvernement ne craint pas les critiques: son administration est à la fois honnête et sage.

Mais le gouvernement est bien obligé de constater que l'Opposition, sous prétexte de se renseigner, va causer à la province des dépenses inattendues, complètement injustifiables. Ainsi, dès la première heure de la session l'Opposition est arrivée avec des demandes de production de documents en si grand nombre qu'il va falloir requérir immédiatement les services de quarante employés nouveaux. Toute la pile des documents requis par M. Norris, et ses amis va coûter à la province $25,000.00 et plus! Or la presque totalité de ces documents sont déjà connus de la législature et du public, au moins dans leur substance.

La requête des députés oppositionnistes porte en particulier sur la construction des nouveaux édifices parlementaires et du Palais de justice. Ces messieurs se sont mis en tête qu'il y avait du péculat dans ces entreprises. Nous souhaitons bonne chance à ces messieurs, mais ils seront désappointés. Ils ne trouveront aucun scandale, aucun vol, aucune malhonnêteté.

A chaque session depuis que ce parti siège à gauche de l'orateur, nous attendons les mêmes accusations, toujours confondues. Il en sera de même encore cette fois-ci — avec cette différence que cette fois-ci se sera un gaspillage de 25 à 30 milles piastres pour rien.

Le public saura placer les responsabilités.

Le Regne de la Compagnie de la Baie d'Huson

Nous venons de recevoir un travail de l'honorable Juge Prud'homme publié par la Société Royale du Canada et qui a pour titre: *Le Règne de la Compagnie de la Baie d'Hudson,* 1821-1869.

Cet opuscule, qui est à vrai dire un fragment de volume de la Société Royale, est bien intéressant.

Il débute en faisant remarquer que, tout à côté des fonctionnaires de la Baie d'Hudson, les missionnaires catholiques et français évangélisèrent l'ouest, y amenèrent la civilisation, créèrent des institutions et implantèrent ici des us et coutumes qui, petit, à petit, devinrent des *droits acquis,* qu'on n'a pas pu jeter aux orties sans commettre de profondes injustices. (Nous faisons ici abstraction, bien entendu, des textes formeils, dont la violation a encore aggravé le délit commis contre nous.)

Le travail de M. le juge Prud'homme résume l'établissement des premières paroisses sous le règne de la Baie d'Hudson, le devouement de la nation métisse à la cause de l'Evangile, les services matériels qu'elle rendit au pays, et la considération en laquelle la grande compagnie la tenait.

M. le juge Prud'homme relate les premières concessions de lots, les premières cultures et, chose curieuse, les premières industries. Saviez-vous, par exemple, qu'il y avait en 1823 tout près de la paroisse de l'Immaculée Conception une Ferme Modèle? Saviez-vous qu'à la même date une compagnie fut organisée avec capital-actions pour fabriquer des étoffes en poil de buffalo? Saviez-vous que lord Selkirk dès 1811 essaya la culture du lin? Saviez-vous qu'il y eut successivement une com pagnie de suif, un moulin à carder, des tisserands, tout cela dès 1837?

Nous félicitons l'auteur de cet écrit si plein de détails instructifs et si précieux pour l'histoire.

Le Monde des Astres

Le Rév. Père Blain S. J., a donné dimanche dernier au *People's Forum* une conférence sur le système planétaire. Le Père Blain a parlé en savant distingué, et en savant chrétien. Il a fait comprendre à son auditoire que, audessus des astres, et présidant à leur mouvement, il y a un Dieu qui a créé et qui régit toutes choses. "L'homme, a-t-il dit, n'est qu'un insecte qui se traîne pendant quelques instants sur la surface de ce globe qui deviendra à la fin des temps un amas de cendres lancé dans l'espace éthéré. Mais il y a dans ce corps corruptible un être spirituel, et chacun de vous peut se dire avec vérité: "Je suis plus grand que tout ce vaste univers, parceque mon intelligence en saisit l'horizon immense, mais borné tout de même par une main maîtresse." Lorsque la terre se sera évanouie en atômes, lorsque notre soleil et tous les autres soleils dont le firmament est illuminé se seront éteints, comme on éteint les lampes après que la fête est finie, notre âme, dans sa jeunesse éternelle et la vigueur de ses facultés, continuera de vivre."

Les journaux de Winnipeg nous disent que cette conférence fut l'une des plus intéressantes qui ait jamais été faites au *People's Forum.*

Nous le croyons sans peine.

Un groupe de musiciens de St-Boniface, MM. J. E. Saint-Jacques, Georges Rhéaume, J. L. Trudeau et George Deslisle ont donné des chants canadiens. Ils avaient comme accompagnateur l'excellent pianiste M. J. Pépin.

Le Centenaire de la Paix

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, administrateur du diocèse, a voulu que l'Eglise de St-Boniface s'associât à l'Etat pour offrir des actions de grâces à la Providence à l'occasion du centenaire de la paix qui règne entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis. En conséquence un *Te Deun* solennel a été chanté à la cathédrale dimanche à l'issue de la grand'-messe.

Pas d'Appréhension Injustifiée

Nous lisons dans la *Patrie,* ces très opportunes remarques:

"Indirectement, cette taxe de guerre, imposée comme mesure de revenu, servira donc merveilleusement les intérêts des manufacturiers. Et ceux-ci, pour reconnaître un si précieux avantage, devront en profiter pour augmenter leur production, établir leur industrie sur des bases plus larges et plus solides, et surtout s'appliquer à procurer du travail à la population.

Du travail, le peuple ne demande rien autre chose pour accomplir tous les sacrifices que l'on réclame de son patriotisme.

Et si, comme on est en droit de le prévoir, l'industrie nationale, grâce à la protection additionnelle dont elle est favorisée, prend l'essor qu'elle doit prendre et emploie tous les bras en ce moment oisifs, cette taxe de guerre au lieu d'avoir été un fardeau, aura été une bénédiction.

Car pour que la masse du peuple se dévoue pour la patrie canadienne et pour l'Empire, il faut d'abord qu'elle vive, et pour qu'elle vive, il faut la continuation des salaires.

Le T. R. P. Ledokowski

Rome, 11. — Le R. P. Ledokowski a été élu aujourd'hui général de la Compagnie de Jésus, en remplacement du R. P. F. X. Wernz, dont le décès avait suivi de quelques heures celui du Pape Pie X, le 20 août dernier.

Depuis la mort du P. Wernz, les affaires de l'ordre étaient gérées par le R. P. Fines, assistant pour la France. Le P. Ledokowski est assistant pour l'Allemagne et neveu de feu le cardinal Ledokowski, préfet de la congrégation de la Propagande.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

Ne cessons pas de répéter que la cause des Ontariens est celle de tous les Canadiens-français et qu'elle est, tout spécialement, celle même des habitants de langue française du Manitoba. Loyaux envers l'Angleterre, attachés au Canada notre patrie, nous tenons aussi à notre nationalité, à notre langue. Nous voulons la garder dans quelque province que nous soyions, nous voulons que nos enfants l'apprennent. Le pacte de la Confédération a été consenti par nous parce qu'il nous assurait le droit de parler le français, le droit d'avoir des écoles où nos enfants pussent l'apprendre. Si l'on peut violer ce contrat, tous les Canadiens-français du Manitoba sont atteints en même temps que ceux d'Ontario, et soyons sûrs qu'ici, il ne manquerait pas de gens pour s'autoriser du déni de justice ontarien, afin de proscrire le français des écoles où vont nos enfants.

Aidons à Ontario à faire triompher le droit, allons-y de notre offrande. Jamais argent n'aura été mieux placé.

Signalons aujourd'hui l'exemple fourni par la paroisse Saint-Léon qui nous envoie la belle somme de $50.00 et souhaitons qu'elle ait beaucoup d'imitateurs. La paroisse a fait et gardé les Canadiens-français, c'est elle encore qui aidera à la langue française de triompher des nouvelles attaques que l'on dirige contre elle, dans Ontario.

Liste des dernières souscriptions reçues:

Paroisse St-Léon	$50.00
M. l'abbé Halde, curé de Dauphin	5.00

On est prié d'adresser les souscriptions au Cercle La Vérendrye, St-Boniface, Man.

LA GUERRE

11 février, Paris. — Le bulletin français note brièvement des combats à La Boisselle, dans l'Argonne, en Lorraine, dans les Vosges; dans l'Argonne les Allemands ont attaqué sans succès, les défenses de la forteresse Marie-Thérèse.

* * *

Théâtre Est de la guerre: Il y a très meurtrière bataille dans les Carpathes pour la possession de défilés importants.

* * *

12 février, Paris. — Bombardement violent de Nicuport par les Allemands. L'artillerie des Allemands répond avec efficacité.

* * *

Les Allemands font un assaut contre la forteresse Marie-Thérèse (Argonne); l'assaut est repoussé.

* * *

Dans les Vosges, l'armée française s'empare d'une tranchée allemande.

* * *

Les Russes sont aux prises contre tous leurs adversaires: Allemands, Autrichiens, Turcs. Pas de nouvelles précise sur la situation.

* * *

13 février, Paris. — Vifs combats d'artillerie en Belgique et en Champagne; combats moins sérieux dans les Vosges et dans l'Argonne.

* * *

34 aviateurs anglais jettent des bombes sur Bruges, Zeebrugge et Ostende; on ignore quels dommages ont été faits à ces bases allemandes.

* * *

Les Russes sont arrêtés dans la campagne de l'est de la Prusse; ils reculent. Simple tactique, disent-ils; défaite disent les Allemands.

* * *

Londres. — Les Anglais prétendent avoir des howitzers de plus grande puissance que les canons allemands.

* * *

15 février, Paris. — Il y a bombardement de Nieuport-les-Bains et de la cité de Ypres.

* * *

En Champagne, l'ennemi est d'une grande activité. Reims est de nouveau bombardé. Il y a également bataille en Lorraine. En Alsace les Allemands prennent l'offensive.

* * *

Une violente tempête de neige sévit dans les Vosges.

* * *

Le bulletin français est bon, malgré cette activité des Allemands.

* * *

Les Russes persistent à dire que leur retraite de la Prusse est purement stratégique. Deux grandes batailles sont commencées, où sont près de commencer.

* * *

Les bâtisses du Parlement à Ottawa sont mises dans l'obscurité, hier soir: précaution contre des aviateurs aperçus au-dessus de Brokville, à 65 milles de la Capitale.

* * *

Rockfeller dit que la Belgique a perdu 600.000 âmes jusqu'à présent.

* * *

16 février, Paris. — Le bulletin est bref: combats isolés d'artillerie dans la région de Ypres, d'Arras et de Soissons.

* * *

Les Russes se replient dans leur pays et assument la défensive — cette tactique est en passe d'exécution depuis plusieurs jours.

* * *

Le premier lord de l'Amirauté d'Angleterre. Winston Churchill fait aux Communes un discours très optimiste sur la guerre et annonce que l'Angleterre va faire le blocus complet de l'Allemagne en réponse au blocus de l'Angleterre annoncé par les Allemands.

* * *

Le duc de Connaught passe en revue 6.000 soldats à Winnipeg, hier.

* * *

17 février, Paris: Le bulletin français dit que les troupes anglaises ont reconquis des tranchées qu'elles avaient perdues entre Saint-Eloi et le canal de Ypres.

* * *

Tout le long de l'immense front de l'armée française, pas d'attaques d'infanterie; on confirme d'*importans succès* de l'anrtillerie française.

* * *

Les Allemands deviennent de plus en plus nombreux en Prusse. Le bulletin russe ne relate aucun combat important.

* * *

34 aviateurs anglais et aviateurs français vont encore une fois bombarder les bases navales allemandes en Belgique.

Vive la France

On amène récemment à l'ambulance, raconte un témoin, devant le médecin major et le colonel V......, un tirailleur, la mâchoire brisée par un éclat d'obus. Et le major interroge:

— Ça te fait mal?

Le blessé, de la tête, fait signe: Non.

— Tu peux parler? Eh bien, essaie un peu......

Le tirailleur fait signe d'approcher et, dans un souffle à peine perceptible, il dit:

— Vive la France!......

— Alors vous voulez me quitter, Juliette?

— Oui, Madame.

— Mais quel est le mobile qui vous pousse à cela?

— Oh! madame, ce n'est pas un mobile, c'est un pompier.

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 7[illegible]

(Suite)

Cependant, ce qui venait d'arriver rendait nécessaire que Mme de St-Dizier leur apprît la vérité.

Toutes les émotions qu'elle avait éprouvées, les efforts qu'elle avait faits pour confier tous ces secrets de famille à ses enfants, avaient épuisé ses forces. Dans le cours de l'après-midi, elle tomba dans une espèce de somnolence léthargique qui durait depuis deux jours. Quelquefois elle semblait se réveiller, soulevait ses mains amaigries et demandait si son fils était arrivé, puis elle retombait dans le même état.

Elle était bien triste cette maison que nous avons vue si joyeuse la dernière fois que nous y avons conduit nos lecteurs.

Asile, ou Asile Rivan, comme l'appelait souvent sa sœur Hermine, était pâle et plus intéressante encore sous cette pâleur même. Il y avait tant de dignité et de résignation dans son beau visage, que miss Clarisse Gosford ne pouvait s'empêher de la contempler avec admiration.

Depuis la maladie de Mme de St-Dizier, miss Clarisse venait tous les jours tenir compagnie aux demoiselles de St-Dizier; elle s'était éprise d'une affection vraie et sincère pour Asile, qui en était touchée. Avec son tact de jeune fille, elle avait bien remarqué que miss Clarisse aimait M. de St-Luc; elle s'était aussi aperçue que cette généreuse enfant croyait qu'il l'aimait, et, loin d'en être jalouse, elle lui avait dit un jour, avec une charmante mais triste naïveté:

— Ah! Asile, vous êtes bien heureuse: M. de St-Luc vous aime et il ne m'aime pas.

Hermine avait voulu quelquesfois, dans les premiers jours qui suivirent le départ de St-Luc, taquiner miss Clariss au sujet du beau créole louisianais, comme elle l'appelait; mais elle s'aperçut qu'elle lui faisait une peine si grande, qu'elle se repentit d'avoir touché à une plaie aussi vive. Hermine s'était bien aperçue de la préférence de St-Luc pour sa sœur, sans avoir remarqué celle de Clarisse.

Il s'était établi entre elles une espèce de lien magnétique qui les unissait toutes trois dans une même communauté d'idées, dont St-Luc semblait tenir le bout de la chaîne, sans trop pouvoir définir au juste l'espèce de sentiment qui attirait ces jeunes filles vers St-Luc, et celui-ci vers elles. Elles se sentaient heureuses quand, seules, assises dans le salon, le sujet de la conversation tombait sur celui qui occupait une si grande place dans leurs pensées. Hermine elle-même, la petite indifférente, était celle qui presque toujours en parlait la première. Mme de St-Dizier, sans trop se flatter néanmoins, avait espéré que peut-être il n'était pas impossible que sa bien-aimée Asile ait su captiver l'élégant étranger, dont sir Arthur Gosford lui avait fait les plus grands éloges. Pauvre mère! elle avait interrogé sa fille sur ses sentiments, mais Asile lui avait toujours répondu, en riant, "qu'elle ne croyait pas que M. de St-Luc l'aimait; que quant à elle, elle ne savait pas."

Ces conversations intimes, ces bonheurs de jeune fille dont le cœur commence à s'épanouir aux premiers rayons d'un amour naissant, avaient cessé depuis que Mme de St-Dizier était tombée malade. L'arrivée de leur cousine Henriette, qui leur raconta les dangers qu'avait couru son frère à Montréal, et les services que lui avait rendus M. de St-Luc, ranima pendant quelques jours le plaisir qu'elles avaient de parler de lui. Miss Clarisse raconta pour la dixième fois sa conduite et sa bravoure lors de l'attaque des pirates; Asile redit la manière dont il lui avait sauvé la vie; Henriette, moins enthousiaste peut-être, mais non moins reconnaissante pour ce que St-Luc avait fait pour elle, se plaisait à répéter à ses jeunes amies ce qu'elle n'aurait pas osé dire à St-Luc après les déclarations et les aveux qu'il lui avait faits.

Mais l'aggravation de la maladie de Mme de St-Dizier avait fait cesser toutes ces intimes confidences, toutes ces innocentes causeries. Les joies et les plaisirs étaient disparus de cette maison qu'envahissaient la mort et ses sombres réflexions. Un spectacle douloureux et navrant avait remplacé le tableau du bonheur domestique. Un avenir plein de tristesse, d'inquiétude et de privations s'ouvrait pour les jeunes orphelines, qui, sans avoir mené une vie opulente, avaient joui du confort d'une honnête aisance.

La sympathie n'avaient pas voulu entendre parler de ces offres qu'avait dictées une véritable affection d'amies sincères. Elles ne pouvaient pas se persuader que leur mère allait mourir; l'idée que celle qui ne les avait jamais quittées depuis leur enfance pouvait leur être enlevée pour toujours, leur paraissait impossible.

Pendant trois jours et trois nuits, Asile et Hermine n'avaient pas quitté la chambre de leur mère. Assises chacune dans un grand fauteuil aux deux côtés du lit, elles veillaient en pleurs, reposant quelquefois leurs têtes aux coins du chevet de leur mère.

Henriette vaquait aux soins du ménage avec miss Clarisse qui n'avait pas voulu retourner au château depuis l'extrême prostration des forces de la malade. Elle avait insisté à partager les nuits à veiller et les jours à recevoir les visites des nombreuses amies qui venaient demander des nouvelles de l'état de Mme de St-Dizier.

C'éatit le cinquième jour qu'Henriette avait écrit à M. de St-Luc. La malade ne pouvait prendre de nourriture et ne semblait se soutenir que par les remèdes dont on lui donnait une cuillérée à thé toutes les heures. Le médecin avait prévenu Henriette "qu'il n'avait plus d'espérance, et que l'on pouvait s'attendre à voir madame de St-Dizier passer d'un moment à l'autre."

C'était le cinquième jour qu'heures allaient sonner; la nuit était noire, le temps doux et à la pluie; le vent soufflait à travers les arbres du jardin, dont les branches dénudées craquaient lugubrement. Une lampe éclairait faiblement la chambre de la malade.

Asile, penchée sur le lit, tenait dans ses mains la main de sa mère et contemplait dans une muette douleur sa figure amaigrie. Henriette, qui regardait, était inquiète de l'état de fixeté du regard de la jeune fille. Tout à coup un tressaillement de la malade vint rappeler Asile à la réalité de la situation. Les lèvres de la mourante s'agitèrent, puis avec un grand effort elle dit: "Il arrive... il vient... mon fils... ton frère." Elle pressa la main d'Asile, jeta sur elle son regard presqu'éteint et retomba dans cet état de somnolence léthargique dont tous les remèdes n'avaient pu la tirer. Elle ne paraissait pas souffrir; le médecin avait dit qu'elle passerait de ce sommeil dans celui de la mort sans effort.

En ce moment, on entendit frapper au marteau, et bientôt après Florence apporta une note à Asile.

— On attend la réponse, dit Florence.

Asile s'approcha de la lampe, ouvrit la note et lut:

"Mademoiselle,

"J'arrive de Montréal. Comment est votre mère? Faites-moi dire quand vous pourrez me recevoir.

"Votre dévoué,
"St-Luc."

La main d'Asile tremblait trop pour répondre; elle pria Henriette de le faire pour elle.

(A suivre)

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU **MANITOBA** EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGESMUNICIPAUX, TELS QUE **RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.**

Chronique de la Province

Le Pas, Man., 12 fév. 1915.

La commission scolaire ayant demandé des soumissions pour la construction d'une école publique au Pas, d'un coût d'environ $45.000, le bureau recevait pas moins de treize plans. Entre autres Messieurs Curtis & Martin de Winnipeg, A. J. Wade de Saskatoon et G. N Taylor du Pas, étaient présents lorsque leurs plans furent étudiés. Les commissaires n'ont pas encore donné leur décision.

Le tarif des lumières électriques n'a pas été changé comme il en avait été question.

Il est rumeur que le Département de l'Intérieur ouvrira, le mois prochain, cinq township le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson, pour homesteads. D'après des rapports des arpenteurs il y aurait une quantité de très bonnes terres pour l'agriculture dans le district de Manitou et près du lac Sipiwesk; ces derniers toutefois ne seront ouverts pour homesteads que vers l'automne prochain. Des essais d'agriculture ayant été faits dans les environs de ces districts, ont donné de bons résultats.

Dr. H. H. Elliott, secrétaire de la ville, recevait une lettre de l'Honorable Trésorier, accusant réception de la somme de $992.40 comme contribution collecté parmi les résidents du Pas, pour le Fond Patriotique du Dominion; de cette somme le montant de $737 avait été souscrit par les employés du Hudson Bay Railway Co.

Les terrains se prennent rapidement le long de la rivière Carotte, plusieurs par semaine. Le terrain n'étant pas arpenté, les gens s'établissent comme "squatters". Il serait bon que le gouvernement voie à ce que ces terrains soient arpentés au plus tôt.

Les personnes désirant obtenir des informations sur Le Pas et les environs, pourraient s'adresser soit à M. A. Pelletier ou D. F. de Tremaudan, Le Pas, Man., qui se feront un plaisir de donner les informations voulues.

Noble Conduite de Belges

La grandeur des Belges dans les souffrances, leur esprit de magnanimité, leur foi en l'avenir et leur confiance dans le présent se trouvent bien cristallisés dans ces paroles d'un membre du gouvernement belge, M. Berryer qui disait dans un discours empreint de la plus entière confiance dans les réparations prochaines:

"Le présent, certes, n'est pas sans tristesse. Qu'importe le présent? Il n'est qu'un passé qui s'ace".
chève et un avenir qui commen-

Les actes du peuple belge, si admirable, font écho à la voix du ministre.



AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 10 de mars 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township 38, Range 19 West P. M.
Township 39, Range 19 West P. M.
Township 39, Range 20 West P. M.
Township 40, Range 18 West P. M.
Township 40, Range 19 West P. M.
Township 40 Range 20 West P. M.
Township 41, Range 18 West P. M.
Township 41, Range 19 West P. M.
Township 41, Range 19 West P. M.
Township 41, Range 24 West P. M.
Township 42, Range 18 West P. M.
Township 57, Range 24 West P. M.

Except the half mile strip on either side of the Hudson Bay Railway set apart by Order-in-Council on the 13th of December, 1912, for the Hudson Bay Railway as indicated on the plans.

Also land in Township 57, Range 26 West P. M., except the S.W. quater of Section 20, Sections 27, 28, 33 and 34, will be open for entry.

Daté ce 8ème jour de février 1915.

E. WIDMEYER,
Agent des terres de la Puissance

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

TOUTE LA FAMILLE EN PREND

"Fruit-a-tives" maintiennent les Jeunes et les Vieux en une excellente santé.



J. W. HAMMOND Esq.

SCOTLAND, ONT., 25 AOUT 1913.

A mon point de vue, "Fruit-a-tives" sont les seules pilules qui soient manufacturées. Leur effet est général, sans coliques, et une pilule est une dose suffisante pour toute personne ordinaire. Ma femme était une martyre de la constipation. Nous avions essayé tous les remèdes possibles sans aucune satisfaction, et nous avions dépensé des sommes considérables d'argent, lorsqu'un jour nous avons entendu parler de "Fruit-a-tives". Je ne pourrai jamais dire assez de bien de cette médecine.

Depuis deux ans, toute notre famille en prend, et nous ne voudrions jamais employer d'autres remèdes, si nous pouvons nous procurer des "Fruit-a-tives". J. W. HAMMOND.

Toutes les personnes qui ont été guéries au moyen de "Fruit-a-tives" sont fières et heureuses de faire connaître à quelques-uns de leurs amis malades ou souffrants, les merveilleux effets de ces tablettes composées de jus de fruits.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou envoyées, sur réception du prix, par la Cie. "Fruit-a-tives Limited", Ottawa.

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada
Phone Garry 2520

TOUTE CETTE SEMAINE
Matinée Samedi
"THE QUAKER GIRL"

SEMAINE DU 22 FEVRIER
FORBES-ROBERTSON
Son dernier voyage à Winnipeg avec sa troupe
Programme—Lundi, à 8 heures;
"HAMLET"
Sous le patronage du duc et la duchesse de Connaught
Mardi, Jeudi et Samedi soirs
THE LIGHT THAT FAILED
Mat. Mercredi et Vendredi soir
"HAMLET"
Mercredi soir—Mat. Samedi
"PASSING OF THE THIRD FLOOR BACK"

Billets en vente maintenant. Prix, Orchestre, $2.00, balcons, $1.50, $1.00, 75c, galerie, 25c, loges, $2.00.



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du **LINIMENT MINARD**

MINARD'S LINIMENT CO LTD

The Canadian Western Railway Compagny

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

HOUGH CAMPBELL & FERGUSSON
Solliciteurs pour les requérants.
10-13

Grande Vente d'Ecoulement

Commençant vendredi 29 janvier 1915, et finissant Samedi 20 février 1915.

C'est la vente la plus exceptionnelle jamais faite.

Nous avons un trop grand assortiment de marchandises à l'heure actuelle, et il faut que nous l'écoulions, sans égard au prix coûtant. C'est un sacrifice énorme, mais nous ne reculerons devant aucun, afin d'atteindre notre but.

Les économies que vous pouvez réaliser, en profitant des offres sans pareilles que nous présentons, sont de 40 à 60%, et vous obtenez des marchandises du premier choix.

Ne retardez donc pas de venir prendre avantage.

LA MAISON BLANCHE
31-33-35 Avenue Provencher, Saint-Boniface

Hopital Prive du Dr. B. Gerzabek

415-417 AVENUE PRITCHARD - WINNIPEG, MAN.
TELEPHONE: ST. JOHN 474

Licencié par le Gouvernement pour le soin et le traitement scientifique des maladies suivantes: Maladies Pulmonaires, Maladies de Cœur, Maladies d'Intestins, Maladies de Rognons Maladies des Hommes et des Femmes, Affections Nerveuses.

L'hôpital privé de Docteur Gerzabek n'a pas l'apparence ni l'atmosphère des institutions de ce genre. Le nombre des patients étant limité à [illegible], chaque patient est assuré d'une attention individuelle toute spéciale. Vingt deux ans d'expérience durant lesquels le Docteur Gerzabek s'est fait une réputation et à bâti plusieurs hôpitaux comptent pour beaucoup quand une personne considère ce qu'elle doit faire et où elle doit aller pour recouvrer la santé.

Le traitement en plein air pour les maladies sans gravité ne demandant pas les soins spéciaux de l'intérieur est ouvert jour et nuit.

Plus de 18.000 cas de ce genre ont été traités avec satisfaction dans les dernières dix années.

DR. B. GERZABEK.

Standard Supply and Fuel Co.

Bois et Charbon
Materiaux de construction de toutes sortes.
EN GROS ET EN DETAIL.
TELEPHONE: M. 2150

Bureau et entrepots,
276 Rue Des Meurons.
J. A. AUBERT, Gerant

C'est se déclarer "DEMODE" que de se servir des allumettes dites "WHITE PHOSPHOROUS".

Il est maintenant illégal de faire ces allumettes. Dans un an d'ici, il sera illégal de s'en servir. Si vous aimez de bonnes allumettes, si vous aimez la

MARCHANDISE FAITE AU CANADA

Si vous aimez un article sûr, vous achèterez les

ALLUMETTES "SESQUI" DE EDDY

Ces allumettes ne contiennent aucun poison.

The E. B. EDDY CO., Limited
Hull, Canada.

J. D AOUST, TEL. MAIN 5598 — E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

DAOUST ET DUGAL

ENTREPRENEURS DE

Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métallique.

Attention particulière pour Eglises, Couvents, Ecoles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

Boîte Postale 159

259 Avenue Provencher, — St-Boniface, Man.

Cusson Agencies, Ltd
Assurances

FEU, VIE, "BONDS", AUTOMOBILES, CYCLONES, ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE—RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS—SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU DETAIL

ARGENT A PRETER

GRAND TRUNK PACIFIQUE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Toutes les Lignes sur tous les Océans

DÉPART DES VAPEURS:

Rochambeau..................Fév. 20 Chicago......................Mars 6
Espagne......................Fév. 27 Niagara......................Mars 13

M. E. SABOURIN, Agent
60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE — TEL. MAIN 4372

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes Fraiches et Salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher
Tel. Main 3321
C. A. MAHER,
Gerant.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PAIN PARFAIT
L'excellence du
"CANADA BREAD"
ne change jamais
Fabriqué de la façon la plus parfaite
toujours le même
Un pain de première classe
Riche en saveur
Joli comme forme
Absolument pur et net
Fabriqué dans une boulangerie des plus modernes avec les machineries les plus récentes sous les soins de boulangers experts
Le prix du
CANADA BREAD
est le même que celui du pain ordinaire
Reclamez toujours
CANADA BREAD
5 cents le Pain
Phone Sherbrooke, 2013

ED. FRANCK

MAÇON ET CONTRACTEUR

Toute sorte d'ouvrage en pierre, brique et ciment.

142 Rue LANGEVIN
Norwood — Man.

1915
prouvera plus que jamais que
— LA —



Est la Favorite de l'Ouest
Chez tous les Marchands
E. L. DREWRY, LTD.
WINNIPEG

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC & AGENT FINANCIER

Appartements à louer dans le Bloc OAK-MARION, Norwood

S'informer:
44 Aikins Bldg Tél. G. 3306
221 McDermot ave. Wpg.

DESJARDINS
FRERES

Entrepreneurs de
POMPES FUNEBRES
Seuls Entrepreneurs Canadien-français
Ambulance jour et nuit
314 AVENUE TACHE
Téléphone - Main 6588

LA CUSSON
LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R.
Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison vaiant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre où à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé: $4,000,000. — Capital payé: $4,000,000
Fonds de Réserve: $3,625,000. — Total de l'Actif au-delà de $32,000,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Larocque, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 845 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Valérien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

E. BELAIR, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Librairies Keroack
En Gros et en Detail

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutes.

M. KEROACK

Phone Main 3140
227 Rue Main - - - - WINNIPEG
52 Rue Dumoulin, - - - ST. BONIFACE

A LOUER
Deux ou Quatre Chambres

AVEC SALLE DE BAINS, DANS LE

Bloc Gevaert & Deniset

88 AVENUE PROVENCHER — ST-BONIFACE

S'adresser au dit bloc ou téléphonez Main 2354

PROSPER GEVAERT, Président — FRANÇOIS DENISET, Vice-Président — HUBERT DUYVEJONCK, Secrétaire-Trésorier
THEODORE BOCKSTAEL—Directeurs—MARCEL DELEEUW

The Progress Construction Co., Limited
Entrepreneurs Generaux
Capital Autorisé $250,000.00

Téléphone Main 2354
88 AVENUE PROVENCHER — ST-BONIFACE

ALLAIRE & BLEAU

MARCHANDS DE FER

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIES, FERBLANTERIES, FERRONNERIES
HUILE DE CAARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de;

SHERWIN WILLIAMS

Ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU
AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

Une Question d'Honneur pour Saint-Boniface

Tous acquiesceront à la demande qui nous a été faite dimanche du haut de la chaire, de contribuer au soutien des familles nécessiteuses.

Il y a actuellement 110 familles dont le chef est sans ouvrage; ça représente 525 personnes auxquelles il faut pourvoir d'ici à la fin de l'hiver.

A l'automne les employés de la Ville se sont très louablement engagés à donner 5% de leur salaire aux familles qui manqueraient de ressources. Le département de la Police a bien voulu se charger de la distribution des dons, argent et nature. On ne saurait être trop reconnaissant à nos employés civiques d'avoir ainsi porté, à peu près seuls, un poids qui nous incombait à tous. Nous arrivons à la fin de février, et personne dans notre ville, grâce à cette générosité, n'a manqué de l'essentiel:

Cette initiative de nos amis de l'Hôtel-de-Ville devient, paraît-il, insuffisante. C'est donc notre devoir à tous de suppléer ce qui manque.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a suggéré dimanche, à ceux qui pourraient le faire, de donner pendant deux mois 2% de leur salaire. Cette contribution, ajoutée à celle des Employés, suffira à pourvoir de nourriture, de vêtements et de chauffage ceux parmi nous qui manquent d'ouvrage. Et nous pourrons ainsi traverser l'hiver sans que les autorités de notre ville soient obligées d'intervenir. Ayons cette fierté de bon aloi; surtout, ayons cette charité qui s'offre et qui n'attend pas qu'on aille la chercher.

Ceux qui voudront ainsi faire l'offrande du deux pour cent de leur revenu mensuel pourront adresser cette offrande à M. Hormisdas Béliveau, le trésorier de la société St-Vincent-de-Paul.

Fonds de Secours des Employes Civiques de St. Boniface

Au mois de septembre dernier les employés civiques se réunissaient dans le but de former un fonds de secours pour venir en aide aux familles pauvres de notre ville. A cette assemblée les employés souscrivaient à l'unanimité 5% de leurs salaires de chaque mois. Cette souscription à venir jusqu'au mois dernier se chiffrait à $1574.25 à part les dons reçus du public au montant de près de $300 et des dons en nature que nous publions plus bas. Actuellement 110 familles, composées de 525 personnes émargent à ce fonds de Secours et ce nombre, nous dit le Secrétaire de ce fonds, augmente de jour en jour. Lundi dernier les employés convoquaient une assemblée pour recevoir le rapport de leur Secrétaire-Trésorier, monsieur Marcil, et prendre des mesures pour combler le déficit assez considérable qui surgit en raison du nombre croissant des nécessiteux. Les employés décidèrent de faire un autre sacrifice et d'augmenter matériellement le montant de leurs souscriptions pour le mois de février, en attendant que le public s'intéresse davantage à cette cause que les conditions actuelles rendent d'absolue nécessité. Nous sommes heureux de donner ici une liste des souscriptions des employés pour le mois de février:

J. B. Coté, $100, J. E. Gagnon, $20, F. X. Normandeau $10, Z. Poirier $15, A. Boivin $10, A. Brabant $10, J. Beauchemin $15, H. Landry $15, T. Gauvreau $10, W. Thompson $10, J. Carlow $5, Louis Marcil $25, John Melia $5, A. Elsworth $10, A. Turenne $10, A. Normandeau $25, J. B. Laurence $10, A. Aggignier $5, V. Faille $15, Jos. Doiron $10, F. Jones $15, Gustave Pelletier $5, J. N. Prince $20, J. B. Poirier $15, W. Fairley $15, R. L. Benson $25, Léon Bourque $5, T. Garland $8, Alf. Despatis $20, Alphonse Samson $10 F. N. Vigouret $5, J. C. Dussault $50, Ed. Marcoux $15, U. C. Lambert $25, A. Lavoie $10, J. B. Casal $10, H. Boivin $10, J. Beauchemin $15, Z. Rodrigue $5, A. Delisle $5, E. Kelly $15, C. Houston $15, J. McCollum $15, Leo Marcil $100, A. Turenne $10, Leo Grégoire $15, E. Desrosiers $5, R. Larivée $15, T. R. Doiron $15, D. DeKeyper $15, J. A. Chabot $15, R. J. Swain $45, G. Pelletier $5, J. B. O. Leclerc $15, N. H. Houde $10, A. Poirier, $10 M. P. Blair $80, J. A. Meindl $25, H. Collin $25, J. d'Ambrosis $5, A. Lafrance $15, Jean Vigouret $5, J. P. Howden $25, James Thompson $15, F. H. Mason $10, E. V. Battley $10, Joseph N. Prince $15, Paul Lybeer $5, P. A. Laurendeau $5, Alfred Lévêque $10, Jos. Petit $10, Ernest Wypant $4.

Dons des particuliers

Sa Grandeur Mgr. Béliveau, $200.
L'Académie St-Joseph $90.25.
Autres personnes, $5.12.
L'Académie St-Joseph, lingerie.
La Ville de St-Boniface, 100 cordes de bois.
Standard Supply Co, 4 cordes de bois.
Mme M. P. Blair, lingerie.
M. M. P. Blair, viande.
M. L. Bourque, lingerie.
Mme Couture, lingerie.
Mlle S. Dussault, lingerie.
L'Hôtel St-Boniface, lingerie.
Alfred Despatis, lingerie.
La Société St-Vincent-de-Paul, lingerie.
M. Gustave Maher, 2 cordes de bois.
Les demoiselles de la Ligue de la Langue Française, lingerie.
Mme Napoléon Bérubé, lingerie.

Nous sommes priés de remercier ces généreux donateurs et d'inviter ceux qui sont en mesure d'encourager cette œuvre, de s'adresser à Monsieur Marcil, Chef de Police de notre ville.

Inutile de mentionner que les employés veillent à ce que l'aide parvienne à qui de droit.

Chez Nous et autour de Nous

Partie de cartes par la Fanfare LaVérendrye, à l'École Provencher, demain soir. On jouera au whist et au pedro. Entrée 25 sous.

Le 15 février a eu lieu à St-Vital, au profit de l'église, un joli concert. M. Phillipe Coutu était l'organisateur de cette soirée. M. Pirotton a fourni de la belle musique, avec son orchestre.

Programme:

Orchestre Pirotton, ouverture; M. Ph. Coutu, déclamation comique; Orchestre Pirotton, sélection; M. Geo. Owen, chanson comique "In the Army"; M. D. Liberme, chanson Poatriotique; Orchestre Pirotton, sélection; M. Geo. Owen, Chanson comique "Last Night was the end of the world"; M. O. Paul, chanson anglaise "Dinky Doo". Orchestre Pirotton, sélection; M. Geo. Owen, chanson comique, "Postman's troubles"; M. A. Joyal, chanson française, "Cain et Abel"; Orchestre Pirotton, sélection; M. D. Liberme, chanson française, "Les Amoureux"; M. A. Joyal, chanson française "Liberté, Égalité, Fraternité"; Orchestre Pirotton, sélection; M. Geo. Owen, chanson comique, "Saftest O the Family".

Remise du présent à M. le curé, par M. Ph. Coutu.

Présentation d'un joli bouquet à M. le curé, offert, personnellement, par M. Clark, de Winnipeg.

Orchestre Pirotton, Dieu Sauve le Roi.

M. Walter, surintendant du service des chars dortoirs et réfectoires sur le C.N.R., et qui voyage partout dans le pays, prétend que la situation générale de Winnipeg est meilleure que celle des villes de l'est.

Les journaux de Winnipeg consacrent toujours un grand nombre de pages aux automobiles, ce qui veut dire que les marchands d'automobiles s'attendent à de bonnes affaires ici l'été prochain.

Pendant que nous sommes sur ce sujet, disons que le St-Boniface Carage agira cet été comme agent de la compagnie Maxwell.

La Commission du Greater Winnipeg Water District vient de donner le contrat d'une bâtisse à la Progress Construction Company de Saint-Boniface. Il y avait vingtdeux soumissions. Celle de la Progress Construction Co. était la plus basse. Cette bâtisse coûtera $3996.97.

Cette semaine au Théâtre Walker, la comédie musicale "The Quaker Girl". La semaine prochaine, Forbes-Robertson jouera "Passing of the Third floor Back" "The light that failed"; prix: de $2. à 25 cents.

M. Cléophas Marcoux et Melle Marcoux sont de retour de Montréal, où ils ont assisté à la prise d'habit de Mademoiselle Henriette Marcoux comme religieuse.

On nous prie d'annoncer que, par arrangement, les comptes dûs pour éclairage à la "Winnipeg St. Railway Company" peuvent être payés au bureau du trésorier de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface.

On pourra aussi se procurer des billets de tramway à ce même bureau.

Les comités de Winnipeg et de Saint-Boniface chargés d'essayer de régler l'imbrolio du pont Provencher se sont réunis samedi dernier et ont décidé de référer toute la question des types de ponts aux ingénieurs Legrand, Schioler et Brydon Jack. Les ingénieurs devront faire un rapport qui servira à guider les autorités des deux villes. On nous informe que M. l'ingénieur Legrand a déclaré ne pouvoir agir.

La ville de Saint-Boniface est anxieuse, on le conçoit, d'avoir une solution. Le pont actuel n'est-il pas condamné? Et des accidents ne peuvent-ils pas se produire?

Le Département des Licences vient de mettre de nouveau la main sur des clubs qui vendent des boissons après les heures. Sont-ils tenaces, ces clubs?

M. John Leslie, le marchand de meubles bien connu de Winnipeg est mort samedi dernier. C'est un ancien qui disparaît.

Nous nous sommes tous réveillés dimanche dernier pour nous trouver en face d'une neige abondante qui encombrait les chemins.

C'était la Saint-Valentin dimanche dernier. La chose a passé inaperçue cette fois-ci. Nous avons vu des années où la *correspondance* était plus abondante.

M. et Mme Ernest Lévêque, rue Masson, célébraient leurs noces de cristal, lundi. A cette occasion quelques amis se sont réunis pour leur présenter des félicitations, accompagnées d'un joli cadeau.

M. et Mme Lévêque ont reçu leurs hôtes avec beaucoup d'amabilité, et la soirée fut très agréable.

Une Nouvelle Souscription

La paroisse canadienne-française de St-Léon de Manitoba, s'est réunie en assemblée dimanche dernier, sur l'initiative prise par la Société locale de St-Jean-Baptiste et sur la convocation faite par le R. Père Curé. Dans cette assemblée paroissiale une motion a été proposée par le Président de la Société, et votée à l'unanimité, à l'effet de transmettre aux Catholiques français de la province d'Ontario, au nom de leurs frères d'une des plus anciennes paroisses de la Province de Manitoba, l'expression très ardente de leurs sympathies et de leurs plus chaudes félicitations pour le courage et la magnanimité avec laquelle ils défendent les droits irrécusables et imprescriptibles de l'enseignement français dans leurs écoles.

Une collecte a été faite en même temps parmi les paroissiens et envoyée comme preuve de sympathie et à titre d'humble concours pour le soutien d'une cause très sacrée et très chère à tous nos cœurs. Cette collecte a atteint le montant de $50.00.

En nos jours où Français et Anglais fraternisent avec tant de noblesse de sentiments sur le continent européen, où Français et Anglais combattent héroïquement côte à côte sur les mêmes champs de batailles et répandent leur sang pour une même cause de justice et de liberté, puissent les Anglais et Français réunis dans la puissance du Canada fraterniser eux aussi noblement dans le respect des droits et des libertés de chacun, pour le bonheur et la prospérité du pays.

Voici la lettre adressée par le groupe paroissial de St-Léon aux vaillants représentants de la Minorité Française d'Ontario.

Aux dignes et vaillants défenseurs de la Minorité française dans l'Ontario.

Vous permettrez aux Catholiques de langue française du Manitoba, et spécialement à ceux de l'une des paroisses les plus anciennes de cette Province, réunis en assemblée, de vous exprimer leurs profondes sympathies et l'admiration avec laquelle ils suivent vos magnanimes efforts pour conserver à vos enfants la langue que vous parlez.

C'est bien étrange que le gouvernement conservateur de l'Ontario ait tenté de déchirer le pacte fondamental qui garantit aux deux anciennes races du Canada l'égalité des deux religions et des deux langues, et se soit lancé, contre ses traditions, dans une lutte insensée contre la langue de la minorité dans les écoles.

Soyez bénis de Dieu et des hommes, de n'avoir pas cédé à cette odieuse violation de la Constitution Canadienne! Vous avez soutenu le droit non seulement pour la province d'Ontario, mais pour toutes les autres provinces, en particulier pour notre province de Manitoba, où le parti libéral a autrefois violé le même pacte fondamental et où nous ne cessons et ne cesserons de combattre nous aussi jusqu'à l'entière restitution de nos libertés et de nos droits.

Nous avons voulu avec ce vote d'adhésion et de sympathies vous présenter une petite obole. Toute faible qu'elle soit pour la grande cause que vous défendez, elle vous dira du moins notre étroite union d'esprit et de cœur avec vous.

Veuillez agréer nos vœux les plus sincères. Au nom du Comité paroissial,

Gédéon BOISVERT,
Pésident de la Société de St-Jean-Baptiste.
Azarie LABOSSIERE,
Président de la Ligue du Sacré-Cœur, et secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste.

ETRENNES APPRECIEES

Le concert de charité donné par le Fanfare LaVérendrye et le Chœur mixte de la Cathédrale, le 27 décembre dernier, pour les étrennes aux orphelinats, St-Joseph, Maison Vicariale et Maison St-Joseph d'Otterburne, a rapporté la jolie somme de $73.00

Sur cette recette, $13 furent allouées à la Maison Vicariale à titre de loyer, chauffage, éclairage de la salle et autres dépenses s'y rattachant; la balance fut remise par parts égales de $20, à ces trois institutions, dès le lendemain, par le président de la fanfare. Les accusés de réception n'étant pas tous arrivés avant son départ pour une absence de quelques semaines, force lui a été de différer la publication du rapport final.

Nos communautés intéressées offrent donc leurs remerciements les plus empressés pour ces étrennes substantielles offertes par nos sociétés musicales et les prient d'accepter leurs hommages et leurs vœux les plus sincères pour l'année 1915. Ces vœux, elles les font passer par le cœur, par les lèvres de leurs chers enfants, et c'est au pied des autels qu'ils sont formulés.

Communiqué.

Le Nerf de la Guerre

(*La Presse*)

Pendant que l'Allemagne a toutes les difficultés du monde à flotter ses propres emprunts, l'Angleterre non seulement boucle avec facilité son budget militaire et naval, mais encore trouve le moyen de procurer $25.000,000 à la Roumanie pour lui permettre de compléter ses préparatifs de guerre.

La situation financière de la France n'est pas moins encourageante que celle de ses alliés d'outre-Manche. Et, pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à lire la déclaration que M. Ribot vient de faire à la Chambre française:

"Après six mois de guerre, les "dépenses de la France ne s'élèvent qu'à $780.000.000, somme "prise sur le montant voté tout d'abord. Si nous avions dit, avant "la guerre, qu'après six mois de "lutte, nous serions aussi éloignés "d'avoir dépensé toutes les sommes à notre disposition, notre dé"claration aurait été accueillie par "des sourires. Nous avons con"fiance dans les ressources illimi"tées de notre pays et dans sa vo"lonté d'aller jusqu'au bout du "conflit actuel."

Que dire maintenant de la finance russe, sinon qu'elle est puissamment soutenue par les banquiers d'Angleterre et de France. La Triple-Entente ne se contente pas d'équiper des soldats et des marins pour combattre ses ennemis, elle tient surtout à mettre en un fonds commun toutes les forces matérielles, morales et financières dont chacune des trois puissances peut disposer afin d'obtenir un but unique: la victoire ou l'écrasement de l'aristocratie prussienne.

A l'heure actuelle, la Russie, la France et l'Angleterre possèdent assez de puissance militaire et navale pour arriver à leurs fins. Mais, à les voir attendre si longtemps avant de livrer l'assaut suprême, on dirait qu'elles comptent sur autre chose que les combats et une effusion abondante de sang, pour mettre les Teutons à leurs pieds.

Quelle peut être cette autre chose, si ce n'est le manque d'argent, de provisions, de certaines matières ou substances essentielles à la prolongation des hostilités austro-germaniques, et devenus introuvables par suite du blocus?

Si tel est le motif de l'activité plutôt vigilante qu'agressive des alliés, on devra leur savoir gré d'avoir ménagé le sang humain pour arriver à leur but.

Ce serait encore la meilleure preuve qu'ils ont réellement entrepris la guerre pour défendre la civilisation.

Les Proclamations Allemandes

Le journal hollandais, le "Tyd", vient de publier en faisant suivre chacune de celles-ci de commentaires très sévères à l'adresse des officiers allemands, une série de proclamations qui furent affichées en Belgique, et dont il possède les pièces authentiques.

Afin de prouver une fois de plus comment les Allemands entendent respecter le droit des gens, ainsi que les lois et coutumes de la guerre, nous reproduisons ci-dessous le texte de quelques-unes des pièces citées par le "Tyd".

La première est signée par M. Portmans, bourguemestre de la ville de Hasselt:

"Tout acte hostile attirerait sur notre ville la plus terrible vengeance. Au cas où des habitants feraient feu sur l'armée allemande, le tiers de la population masculine serait fusillé."

La pièce suivante a été affichée à Andenne:

"Les habitants de Andenne, après avoir témoigné de leurs dispositions pacifiques, ont attaqué lâchement nos troupes.

C'est avec mon consentement que le général en chef a fait réduire en cendres toute la ville et qu'il a fait fusiller environ cent personnes."

Il est à remarquer, ajoute le "Tyd" que le nombre des fusillés s'est élevé à plus de 200 personnes et cela sans la moindre enquête préalable. La proclamation cidessous était signée par le général von BULOW.

Combien Coutera la Guerre

M. Paul Leroy-Beaulieu, l'éminent économiste donne dans la revue "La Science et la Vie" qui vient de paraître, son opinion sur la question suivante: Que coûtera la guerre actuelle? Cet intéressant avis est suivi d'un commentaire sur les dépenses de la guerre de 1870. Celles-ci assurément, ne peuvent être comparées à celles de la guerre 1914-1915.

La 1ère guerre franco-allemande nous a fait perdre 14,000 kil. carrés de territoire avec 1,600,000 habitants. Quant aux pertes en argent on n'a pu les évaluer qu'approximativement. Les calculs de M. Amagat font monter le total à plus de 13 milliards comprenant: 1. l'indemnité de guerre, 5 milliards; le déficit des années 1870-71, 3 milliards; le compte de liquidation égal à 2 milliards; la perte du matériel de guerre estimée a 400 millions; près de 1,700 millions pour évaluation de la perte de l'Alsace-Lorraine; 1,700 millions représentant la prime des emprunts; 275 millions pour les frais d'émission; 400 millions suplémentaires pour les départements envahis; 400 millions de pertes non réparées dans ces mêmes départements; 250 millions de bâtiments incendiés; 100 millions de dédommagement à la Cie de l'Est; près de 200 millions de déficit pour les trois années qui suivirent la guerre et 150 millions de dépenses de guerre acquittés par les budgets postérieurs à 1871.

Dans la guerre actuelle, M. Leroy-Beaulieu estime la dépense quotidienne à 12 millions pour chaque million d'hommes sous les drapeaux. L'Allemagne qui a levé plus de 5 millions d'hommes dépenserait donc 60 millions par jour. La Russie aussi. La France 36 millions par jour. L'Angleterre tant qu'elle n'a eu sur le front qu'un effectif réduit a dépensé 600 millions par mois. Elle atteindra sûrement le milliard. La Turquie, avec ses 500,000 hommes, doit compter 180 millions par mois; la Serbie 108 millions; l'Autriche-Hongrie 1 milliard; le Montenegro 18 millions et la Belgique 60 millions par mois également. M. Paul Leroy-Beaulieu établit ensuite les totaux de la dépense pour 7 mois. Cela représenterait pour l'Allemagne 12 milliards½, pour la France 7 milliards et pour la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie réunies, 46 milliards. Mais rien ne fait prévoir que les hostilités ne dépasseront pas, en durée, le 7ième mois, c'est-à-dire la fin de février.

Comment les Etats-Unis font-ils face à ces dépenses? A l'aide du stock d'or des grandes banques qui est de 4 milliards et plus pour la Banque de France et de 2 milliards 150 millions pour la Banque d'Allemagne. Les gouvernements d'ailleurs, n'y puisent qu'à bon escient. Ainsi à l'heure actuelle, le stock d'or de la Banque de France, loin d'avoir été épuisé par 5 mois de campagne, s'est au contraire enrichi de 50 millions. Le gouvernement a préféré user de son pouvoir d'émettre des billets de banque au cours forcé. Le 1er octobre dernier, la circulation des billets de la Banque de France était de 9 milliards 300 millions, en augmentation de 3 milliards 387 millions sur le chiffre de la circulation normale. Une autre ressource, ce sont les bons du trésor à court terme et à un taux d'intérêt élevé. Au lendemain de la conclusion de la paix, un grand emprunt public consolidera cette dette d'Etat.

Guillaume II Assistait a la Bataille de l'Aisne

(*L'Ouest-Eclair*)

On assure que lorsque s'est engagée la bataille de Crouy, Guillaume II se trouvait au château de Pinon dans l'Aisne, propriété de Mme la princesse de Poix. C'est là que le 1er septembre, le général von Kluck s'est installé avec son état-major et c'est de là que l'impérial barbare serait parti en automobile pour se rendre sur le plateau de Vregny d'où il aurait assisté au combat.

Quel a été le sort du château de Pinon et de ses habitants depuis quatre mois et demi que le général von Kluck en a pris possession et y a établi son quartier général? A l'hôtel que la princesse de Poix occupe à Paris et qu'elle a quitté pour aller diriger à Dunkerque un des hôpitaux de la Croix-Rouge, on est à peu près sans nouvelles à ce sujet. On y sait cependant que le concierge a été emmené en Allemagne comme prisonnier civil et on y croit même que les Allemands ont arrêté de même et interné dans un camp de concentration le régisseur et des fermiers. On y a appris aussi que le château a été mis ou à peu près au pillage, que ses occupants ont déménagé les meubles, les œuvres d'art et tous les objets anciens qu'on y conservait précieusement.

L'Intervention Japonaise

"La possibilité pour les troupes anglo-françaises de porter la lutte au cœur de l'Allemagne, grâce à leur jonction sur la rive droite du Rhin, avec les troupes japonaises, permettrait aux Alliés d'éviter les horreurs de la guerre à la Belgique et aux départements français envahis, ainsi que la conquête violente du reste de l'Alsace-Lorraine, puisque les places formidables de Metz et de Strasbourg seraient tournées, puisque l'obligation pour l'Allemagne de se défendre dans son centre même la mettrait vraisemblablement dans la nécessité d'évacuer au plus vite la France et la Belgique, puisque la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à la France deviendrait une conséquence fatale de la défaite imposée au cœur même de l'Empire allemand.

"Or ne doit-on pas tout faire pour éviter d'avoir à canonner sans merci les villages et les villes des département français envahis, de la Belgique et pour épargner à nos frères d'Alsace-Lorraine les souffrances inouïes de la dévastation, conséquences d'une conquête de vive force?"

C'est là évidemment une raison d'humanité, une raison de cœur qui a son importance et qui devrait faire pencher la balance vers une solution conforme au vœu de beaucoup.

La Russie ne refuse nullement de laisser passer sur son territoire un corps expéditionnaire japonais; l'Angleterre par contre, sans être absolument hostile au projet, paraît assez disposée à écouter les doléances de ces colons qui n'aiment pas les Japonais. Quant aux Etats-Unis dont nous connaissons depuis longtemps leur rivalité avec l'Empire du Soleil Levant, ils ne sont pas sans se rendre compte que, de la défaite totale et rapide de l'Allemagne, résulteraient pour eux des avantages commerciaux énormes, compensant suffisamment l'accroissement de l'influence économique du Japon en Extrême-Orient.

Toutes ces choses-là, il me semble, pourraient s'arranger par quelques négociations habiles. C'est l'affaire des diplomates.

Notre confrère André Chérédame a, en tout cas, voulu prouver que cette intervention japonaise, dont on n'avait jusqu'alors parlé qu'en termes assez vagues, était une chose pratiquement réalisable et avec sa précision habituelle, il a montré comment il la comprenait.

Encore une fois, cette coopération n'est pas indispensable, mais quand pour excuser leurs crimes, les Allemands soutiennent, par l'intermédiaire de l'officieuse *Post* de Berlin, que "faire la guerre humainement c'est en vérité, la faire cruellement, car une guerre humaine dure plus longtemps et exige de plus grands sacrifices", il faut, je crois, se hâter de réfuter ce paradoxe d'un cynisme révoltant en répondant: "Vous voulez, abominables bandits, que la guerre soit courte. Nous aussi, et pour vous exterminer en vitesse, nous allons sans tarder mettre en œuvre tous nos moyens d'action..."

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, le 1er mars 1915, des soumissions pour la fourniture de la meilleure qualité de charbon à vapeur, en quantités et aux endroits mentionnés sur les formules des soumission, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour charbon pour les dragues du ministère, Manitoba."

On peut se procurer des devis et des formules de soumission combinés au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. John Sweeney, ingénieur de district, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, signées de la main des concurrents.

Un chèque égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er février 1915.

N. B. — Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

15-16

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.

A louer, un logement de trois chambresc avec salle de bain privée, dans le bloc du Manitoba. S'adresser au Manitoba.

Maison à louer, avec eau, lumière électrique, rue Dumoulin. S'adresser aux Bureaux du Manitoba. 7-

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M. lundi le 1er mars 1915, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais et brosses", "chaines", "quincaillerie", "boyaux", "huiles et graisses", "garnitures d'étoupage (packing)", "peinture, huile à peinture, etc.", "cordes de Manille", "cordes métalliques", "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur", requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée cachetée, adressée au soussigné, et portant, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba, Saskatchewan et Alberta". "Soumission pour chaines, Manitoba, Saskatchewan et Alberta", etc., etc., suivant les articles demandés.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

On peut se procurer des devis et formules de soumission combinés au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. John Sweeney, ingénieur de district, 504 édifice Ashdown, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er février 1915.

15-16

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JAMES CASEY, DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said James Casey, deceased who died at Gypsumville, in the Province of Manitoba on or about the fifth day of August in the year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and fourteen, and administration of whose estate was granted to the National Trust Company, Limited, buy the Surrogate Court of St. Boniface, Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said National Trust Company, Limited, at Winnipeg, in Manitoba, on or before the sixth day of March A. D. 1915 their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said sixth day of march A. D. 1915 the said National Trust Company, Limited, will proceed to administer the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice: and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this 23rd day of January A. D. 1915.

National Trust Company, Limited.

13-17

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.